

Dispositif d'évaluation des écarts de rémunération entre les Femmes et les Hommes 2024



Contexte

Depuis 2019, obligation pour les employeurs de mettre en place d'un **dispositif d'évaluation des écarts de rémunération** entre les femmes et les hommes. Ce dispositif conduit à une **notation sociale publique** de l'entreprise.

Dans les entreprises **< 250 salariés**,

l'Index se calcule chaque année à partir de **4 indicateurs**, qui donnent une notation qui varie de 0 à 100.

- **En cas d'Index <75 points**, les entreprises doivent publier leurs mesures de correction et de rattrapage. Elles disposent de 3 ans pour améliorer leur notation pour devenir vertueuses
- **Les entreprises ayant +75 points** sont considérées comme **VERTUEUSES**.
- **En cas d'Index <85 points**, les entreprises doivent fixer et publier des objectifs de progression de chacun des indicateurs. (en 2022 : **CSA = 82/100**; en 2023 : **CSA = 92/100**)

En cas de non-publication de ses résultats de manière visible et lisible, de non mise en œuvre de mesures correctives ou d'inefficience de celles-ci (sous 3 ans), l'entreprise s'expose à une pénalité financière jusqu'à 1% de sa masse salariale annuelle.



Indicateurs 2024

L'écart de rémunération :

comparaison des rémunérations moyennes des femmes et des hommes, par tranche d'âge et par catégorie socio-professionnelle.

(4,9% en faveur des femmes = 35 points)

0% d'écart = 40 pts

1% d'écart = 39 pts

5% d'écart = 35 pts

10% d'écart = 27 pts

>20% d'écart = 0 pt

35/40

L'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes.

(1,7% en faveur des femmes = 35 points)

< 2 % = 35 pts

2,1 à 5 % = 25 pts

5,1 à 10 % = 15 pts

>10 % = 0 pt

35/35

Le pourcentage de salariées augmentées au retour de congé de maternité avant la fin de l'année de référence.

(1 Maternité sur 1 = 15 points)

100% = 15 pts

1 pas augmentée = 0pt

15/15

Le nombre de personnes du sexe sous-représenté dans les 10 plus hautes rémunérations.

(7 Femmes et 3 Hommes = 5 points)

4 ou 5 = 10 pts

2 ou 3 = 5 pts

0 ou 1 = 0 pt

5/10

90
100